



**Note de présentation du
Budget Supplémentaire de
l'exercice 2022**

SOMMAIRE

AVANT PROPOS

REPRISE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 **1**

AJUSTEMENTS EN FONCTIONNEMENT **3**

AJUSTEMENTS EN INVESTISSEMENT **5**

AVANT PROPOS

Le Budget Supplémentaire (BS) est destiné à reprendre et affecter le résultat de l'exercice précédent calculé à partir du Compte Administratif (CA). Il permet également d'ajuster en dépenses et en recettes les prévisions de crédits inscrits au Budget Primitif (BP).

Par ailleurs, une ou plusieurs décisions modificatives peuvent être votées en cours d'exercice afin de transférer des crédits d'un chapitre à un autre ou d'inscrire des dépenses ou des recettes nouvelles.

Le projet de Budget Supplémentaire au Budget Primitif 2022 vise à reprendre les résultats de l'exercice 2021. Cette reprise des résultats se matérialise à la ligne budgétaire « D 001 – Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé » de la section d'investissement, et à la ligne « R 002 – Résultat reporté ou anticipé » de la section de fonctionnement.

La réalisation de l'affectation en recette de tout ou partie du résultat de fonctionnement sur la section d'investissement se concrétise sur le compte 1068.

REPRISE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'affectation du résultat doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de l'année n-1, tel qu'il apparaît au Compte Administratif. Ce besoin de financement de la section d'investissement correspond au cumul du résultat d'investissement de clôture (déficit ou excédent : D001 ou R001) et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent).

Le Compte Administratif 2021 fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement de 893 547,39 €.

La section de fonctionnement, quant à elle, fait apparaître un résultat de 1 217 632,90 €. Sur ce résultat, 893 547,39 € seront affectés en priorité à la section d'investissement, et les 324 085,51 € restants seront reportés en section de fonctionnement.

Le solde d'exécution d'investissement 2021 (D001) soit 5 247 093,89 € est reporté en section d'investissement.

Il convient d'intégrer dans le Budget Supplémentaire les restes à réaliser et les résultats dégagés par le Compte Administratif puis, d'ajuster les crédits en dépenses et en recettes afin d'avoir une vue d'ensemble de ce budget.

Reprise du Compte Administratif	Solde en K€
Reprise des résultats dégagés à la clôture 2021	
En fonctionnement	1.218
En Investissement (1)	- 5.247
Résultat Global de Clôture	- 4.029
Solde des restes à réaliser	
En fonctionnement	-0.480
En Investissement (2)	4.354
Solde des restes à réaliser	3.873
Besoin de financement (-1-2)	0.893

Vue d'ensemble des nouvelles propositions et de la reprise des résultats

Budget VILLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES en €	RECETTES en €
BS 2022	927 240,11	1 083 241,00
RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	480 086,40	
RESULTAT REPORTE		324 085,51
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 407 326,51	1 407 326,51
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES en €	RECETTES en €
BS 2022 (1068 affectation du résultat)		893 547,51
RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	2 695 687,76	7 049 234,26
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	5 247 093,89	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 942 781,65	7 942 781,65
TOTAL DU BUDGET	9 350 108,16	9 350 108,16

Budget POMPES FUNEBRES

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES
BS 2022	635 814,10	
RESULTAT REPORTE		635 814,10
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	635 814,10	635 814,10
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS 2022		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
TOTAL DU BUDGET	635 814,10	635 814,10

AJUSTEMENTS EN FONCTIONNEMENT

DEPENSES en €		
Chapitres	BP 2022	BS 2022
011 – Charges à caractère général	12 475 962,00	483 951,11
012 – Charges de personnel	42 924 176,00	0,00
014 – Atténuations de produits	108 960,00	0,00
65 – Autres charges de gestion courante	5 847 865,00	114 070,00
66 – Charges financières	5 424 536,00	93 138,00
67 – Charges exceptionnelles	160 000,00	236 081,00
023 – Virement à la section d'investissement	3 034 520,00	0,00
042 – Opération d'ordre entre sections	3 937 253,00	0,00
Total Dépenses de fonctionnement	73 913 272,00	927 240,11
RECETTES en €		
Chapitres	BP 2022	BS 2022
013 – Atténuations de charges	550 000,00	0,00
70 – Produits des services	3 985 581,00	67 102,00
73 – Impôts et taxes	58 441 783,00	807 487,00
74 – Dotations, subventions et participations	8 329 022,00	208 652,00
75 – Autres produits de gestion courante	521 008,00	0,00
76 – Produits financiers	1 466 833,00	0,00
77 – Produits exceptionnels	219 000,00	0,00
042 – Opération d'ordre entre sections	400 045,00	0,00
Total Recettes de fonctionnement	73 913 272,00	1 083 241,00

Nouvelles propositions

En dépenses :

Chapitre 011

Ajustements des besoins pour un montant global de + 483 951,11 €.

Chapitre 65

Le calcul du montant de la participation financière à l'OGEC Sainte-Marie à verser cette année étant inférieur à la prévision, il y a ajustement à la baisse de l'article 6558 (- 5 000,00 €). Il y a aussi une augmentation de l'article 6574 (+ 119 070,00 €), pour ajuster les subventions accordées à la filière

STAPS, au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et au Centre Provençal de Médecine du Sport.

Chapitre 66

Ajustement des intérêts d'emprunts (article 66111 : + 82 257,39 €) et des Intérêts Courus Non Echus (ICNE) (article 66112 : + 10 880,61 €).

Chapitre 67

Augmentation de l'aide pour l'acquisition d'audioprothèses au profit des agents pour maintien dans l'emploi (article 6713 : + 2 000,00 €). Il y a aussi la prise en compte de l'annulation de la recette enregistrée en 2020 au titre de la « clause de sauvegarde COVID », qui était prévue par le § I de l'article 21 de la loi n° 2020-935 du 30/07/2020 de finances rectificative pour 2020, mais dont la Ville d'Aubagne n'est pas bénéficiaire selon les dispositions de l'arrêté du 11/06/2021 pris à ce sujet (article 6718 : + 234 081,00 €).

En recettes :

Chapitre 70

Augmentation correspondant à un reliquat de recette attendu au titre de la convention de mutualisation de remboursement avec la Métropole Aix-Marseille-Provence (+ 67 102,00 €).

Chapitre 73

Suite à la réception de l'état 1259 COM pour 2022, ajustement à la hausse des prévisions de recettes de la fiscalité directe locale (article 7311 : + 807 487,00 €).

Chapitre 74

Comme pour le chapitre 73, suite à la réception de l'état 1259 COM pour 2022, ajustement à la hausse du montant de l'allocation compensatrice (article 74834 : + 26 673,00 €).

Il y a aussi la mise à jour à la baisse des dotations pour 2022 suite à leurs publications : Dotation Globale de Fonctionnement (article 7411 : - 8 201,00 €), Dotation de Solidarité Urbaine (article 74123 : - 7 118,00 €) et Dotation Nationale de Péréquation (article 74127 : - 51 783,00 €).

Suite à sa notification, prise en compte d'une subvention du Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) au profit de l'entité France Services (article 7488 : + 15 000,00 €).

Enfin, abondement de l'article 748388 dans le cadre des écritures d'annulation de la « clause de sauvegarde COVID », en lien avec l'abondement de l'article 6718 mentionné *supra*.

AJUSTEMENTS EN INVESTISSEMENT

DEPENSES en €		
Chapitre	BP 2022	BS 2022
20 – Immobilisations incorporelles	956 800,00	-85 560,00
204 – Subventions d'équipement versées	20 000,00	0,00
21 – Immobilisations corporelles	3 677 374,00	156 618,74
23 – Immobilisations en cours	2 261 000,00	-71 058,74
10 – Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00
16 – Emprunts et dettes assimilées	9 213 019,00	0,00
27 – Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00
45... – Opérations pour le compte de tiers	780 000,00	0,00
040 – Opérations d'ordre entre sections	400 045,00	0,00
Total Dépenses d'investissement	17 319 238,00	0,00
RECETTES en €		
Chapitre	BP 2022	BS 2022
13 – Subventions d'investissement (hors 138)	1 515 219,00	0,00
16 – Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 800 000,00	0,00
10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 080 299,00	0,00
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	893 547,39
27 – Autres immobilisations financières	171 947,00	0,00
45... – Opérations pour le compte de tiers	780 000,00	0,00
021 – Virement de la section de fonctionnement	3 034 520,00	0,00
040 – Opérations d'ordre entre sections	3 937 253,00	0,00
Total Recettes d'investissement	17 319 238,00	893 547,39

Nouvelles propositions

En dépenses :

Chapitres 20, 21 et 23

Modification de la ventilation de l'imputation de quelques immobilisations entre les catégories d'immobilisations incorporelles (chapitre 20), corporelles (chapitre 21) et en cours (chapitre 23).

En recettes :

Chapitre/Article 1068

Abondement par une partie du résultat de la section de fonctionnement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Ventilation des crédits disponibles sur les AP/CP

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				
No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP	Montant des CP		
	Total cumulé	Pour mémoire CP voté y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé des délibérations
Dépenses	46 036 625,14	36 553 881,55	9 482 743,59	46 036 625,14
1 2022/1 RENOVATION AMENAGEMENT DU PATRIMOINE EXISTANT	1 487 920,00	0,00	1 487 920,00	1 487 920,00
2 2022/1 MODERNISATION AMENAGEMENT DURABLE ESPACE PUBLIC	790 000,00	0,00	790 000,00	790 000,00
3 2022/1 RENOVATION ENERGETIQUE	1 626 378,00	0,00	1 626 378,00	1 626 378,00
4 2022/1 VILLE INTELLIGENTE ET NUMERIQUE	641 500,00	0,00	641 500,00	641 500,00
5 2022/1 ACQUISITIONS FONCIERES	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00
6 2022/1 GESTION DU PARC VEHICULE ET MOYENS TECHNIQUES DES SERVICES	751 296,00	0,00	751 296,00	751 296,00
7 2022/1 PROTECTION DE L'ESPACE PUBLIC	220 775,00	0,00	220 775,00	220 775,00
8 2022/1 EQUIPEMENTS NOUVEAUX	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
PR001_2016 2016 1 AMENAGEMENT CENTRE VILLE	6 885 404,00	6 240 772,91	6 44 631,09	6 885 404,00
PR001_2017 2017 2 AMENAGEMENT CIMETIERES	467 977,29	449 533,23	18 444,06	467 977,29
PR001_2018 2018 1 TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS	673 532,35	638 806,35	34 726,00	673 532,35
PR002_2016 2016 1 AMENAGEMENT DES QUARTIERS	2 218 660,26	2 211 199,21	7 461,05	2 218 660,26
PR002_2017 2017 1 RESTAURATION PATRIMOINE	290 022,02	146 823,78	143 198,24	290 022,02
PR003_2016 2016 1 CREATION POLE EDUCATIF	200 677,60	152 677,60	48 000,00	200 677,60
PR004_2016 2016 1 EQUIPEMENTS SPORTIFS	3 417 200,44	3 383 574,24	33 626,20	3 417 200,44
PR005_2016 2016 1 MODENISATION POLE UNIVERSITAIRE	3 292 049,01	3 102 141,03	189 907,98	3 292 049,01
PR006_2016 2016 1 REHABILITATION DU PATRIMOINE	3 444 315,84	2 997 625,13	446 690,71	3 444 315,84
PR007_2016 2016 1 PLAN RENOVATION ECOLE	2 546 637,60	2 509 664,86	36 972,74	2 546 637,60
PR008_2016 2016 1 REALISATION PLAN VILLE NUMERIQUE	297 029,84	254 167,53	42 862,31	297 029,84
PR009_2016 2016 1 REHABILITATION CENTRE ANCIEN	608 713,00	608 713,00	0,00	608 713,00

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				
No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP	Montant des CP		
	Total cumulé	Pour mémoire CP voté y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé des délibérations
PR010_2016 2016 1 REQUALIFICATION URBAINE	2 582 225,40	2 512 249,39	69 976,01	2 582 225,40
PR011_2016 2016 1 VIDEO PROTECTION	1 802 189,67	1 699 103,92	103 085,75	1 802 189,67
PR012_2016 2016 1 TRAVAUX DE PROXIMITE	3 296 262,81	3 222 791,83	73 470,98	3 296 262,81
PR013_2016 2016 1 TRAVAUX RECURRENENTS ET MATERIELS TECHNIQUES	3 542 144,87	3 316 746,77	225 398,10	3 542 144,87
PR014_2016 2016 1 MATERIELS ET INFORMATIQUE	3 553 714,14	3 107 290,77	446 423,37	3 553 714,15